

126 1/3 hanvec le 22 juin 1814

HANVEC

- enquête au 12
- chapelle 1813
- état de Dieux 1814

neur d'adresser
quel cure du
tale de hanvec.
Deux mille deux
s. sont communiant
resser te.
é.

un prêtre
et difficiles
de la penitence
pas encore
s Rivoall de
de plongastet =
nés, ils sont
le quel des
connaissance
s par ones

Roudouhir
nit sept cent
ingt ans
et pas a ma
commune
e. Landerneau
n vicaire de

Le Desservant de hanvec a l'honneur d'adresser
Les notes suivantes à Monsieur Joquet curé du
canton.

- 1^o St. pierre patron de L'église Succursale de hanvec.
- 2^o il ya dans La Succursale de hanvec deux mille deux
cent trente Sept âmes dont Les deux tiers sont communians.
- 3^o trois prêtres sont necessaires pour La desserte.
- 4^o il n'y a encore aucun vicaire désigné.
- 5^o je desire sincerement avoir pour vicaire un prêtre
capable de parcourir Les routes longues et difficiles
de parler en chaire, et d'agir au Tribunal de La penitence.
Monsieur Mevel de plouneour s'il n'est pas encore
placé est celui que je desire. Si Messieurs Rivoall de
Landerneau, Rochgonnegar, et vergos de plougastel =
= daoulas n'étoient pas encore désignés, ils sont
bien de mon choix, peu importe Le quel des
trois. je Recevrai toujours avec Reconnoissance
celui. ou ceux qui me seront donnés par mes
superieurs.

6^o François Salion né au village de Roudouhir
en hanvec le vingt quatre janvier mil sept cent
cinquante deux: et ordonné prêtre Le vingt mars
mil sept cent soixante dix neuf. il n'est pas a ma
connoissance qu'il y ait autre prêtre sur cette commune.
Mr. Bourlot ancien vicaire des Recolets de Landerneau,
ancien curé constitutionnel de hanvec, ancien vicaire de

Lanvry, ancien ~~de~~ servant de L'hôpital canfrout, est
assuré-t-on parmi ses anciens amis au bas de cette
commune dans l'ancienne succursale de Lanvry. il
ne s'approche d'aucune église et n'exerce aucune
fonction.



Chapelle de N.-D. du Bon-
Voyage à Rouen. — (1570.) —

aucun personnage, aucun
objet remarquable
dans les comptes de fabrique
ni dans les actes de
fondation.

Deux donations un peu
importantes, l'une
de 60 liv: en 1643
et l'autre d'une parcelle
de bois taillis en 1667,
pour les réparations et
l'entretien de l'église.

Procédura en 1506 concernant
un enfant et d'ar. p.ée -
minences d'aigneuvier
dans l'église de l'hôpital-
Censuel.



État des biens et Revenus de la fabrique de haurvec

Noms des paroisses	Biens suraux	Maisons	valeur capitale	produit annuel	rentes restituées	rentes par legs et don- nationes	rentes de fondations	Charges	Revenus net.	observations
haurvec	néant	néant	néant	néant	néant	néant	2 #	le Clergé est chargé de dire une messe basse avec un de profundis pour l'anniversaire l'autre moitié restant à l'église	1 #	1^o l'église de haurvec jouissoit jadis de la somme de cent quinze francs pour le louage de cinq maisons qui sont au bourg, et vendues nationalement 2^o elle jouissoit aussi de la somme de deux cents quatorze francs treize sols produite de quatre vingt trois fondations, le clergé avoit la moitié de la dite somme, à la charge de les desservir 3^o ces dites fondations sont vendues à l'exception d'environ vingt cinq qui procuroient à l'église en indivis avec le clergé la somme de soixante huit francs par an; si on pouvoit les percevoir, mais les détenteurs, refusaient constamment de les liquider, sous prétexte que nous n'avons que des comptes, pour titre, et pour les y contraindre il faudroit agir de rigueur ce que le conseil n'a pas été d'avis jus qu'à nous en ordonner.
Hopital Camfrout	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	Monsieur Josach m'ayant chargé de vous présenter l'état des biens et revenus de la fabrique de l'hopital camfrout, je me suis informé du trésorier s'il percevoit quelques biens; et il m'a répondu qu'il n'avoit pour l'entretien de son église, que le produit de deux pardons que nous y célébrons tous les ans.

hauvec le 24 mars 1813.



Monsieur et cher confrere

D'après la circulaire des messieurs Les vicaires
Généraux de quimper qui nous invitent à envoyer
sans délai au Secrétariat de l'évêché, un état exact
des chapelles de nos paroisses, je vous fais passer
l'état des chapelles de ~~la paroisse~~ ^{de la commune} où il ne se trouvent
point d'oratoires, ni chapelles domestiques ^{de Kerliver}
il y a seulement deux chapelles appartenant à la
paroisse, et nécessaires au culte. une dédiée à St
oyan qui se trouve à L'auvoy ancienne annexe
de hauvec, et une autre dédiée à St couval, qui
se trouve au bois du cranou
une lettre de Mon seigneur datée du 28 fevrier
1812 m'a encore chargé de deux autres petites communes
nommées L'hôpital, et St éloy qui n'ont que leurs

église communale, dont la première est dédiée
à la sainte vierge sous le nom de notre dame
de confort, et la seconde dédiée à St éloy ~

Monsieur^s baron mon vicaire n'a pas de traitement
de la fabrique de haurver qui se trouve dans une
grande pauvreté. il a sa quête dans la paroisse,
comme avoit l'ancien curé. et de plus il a du
gouvernement une pension de deux cents francs —
ne m'oubliez pas, s'il vous plaît, auprès Monsieur
Labbé pouliquet ~

Monsieur.

j'ai l'honneur de vous saluer avec respect
et considération ~

~ votre très humble & affectionné
ami & confrère Gué Mahé
desservant de haurver ~